AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C0131
FR0000130577-FS0070

21 janvier 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PUBLICIS GROUPE SA

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 18 janvier 2019, la société Harris Associates L.P.[1] (1209 N Orange St, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients sous gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 janvier 2019, le seuil de 5% des droits de vote de la société PUBLICIS GROUPE et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 12 820 527 actions PUBLICIS GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 5,45% du capital et 4,96% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions PUBLICIS GROUPE sur le marché.

[1] Contrôlée par la société Natixis Investment Managers, L.P., elle-même contrôlée par la société Natixis. Harris Associates L.P. exerce les droits de vote indépendamment de Natixis Investment Managers, L.P. et ses filiales, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

[2] Sur la base d'un capital composé de 235 249 801 actions représentant 258 495 344 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.